



LIVRET DE PRÉPARATION À L'IMPLANTATION COCHLÉAIRE

À L'INTENTION DE L'ENFANT ET DES PARENTS



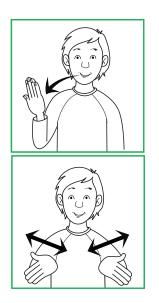


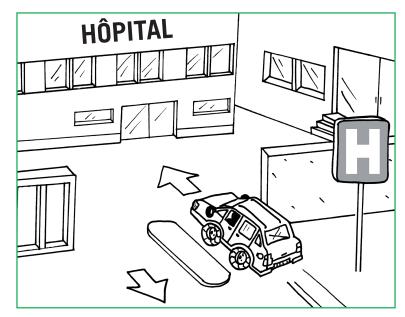






L'ARRIVÉE





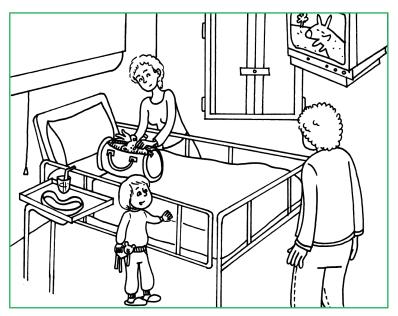
Arrivée de l'enfant avec le parent accompagnant dans l'après-midi, la veille de l'opération.

LA CHAMBRE



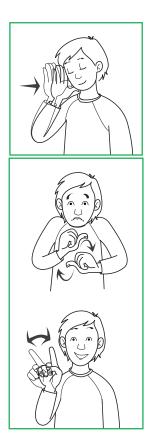






- Les chambres sont individuelles et sont munies d'un cabinet de toilette.
- Un parent est invité à rester dormir auprès de l'enfant.
- Penser à apporter le doudou et les jouets familiers de l'enfant.

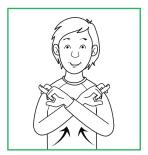
L'OPÉRATION



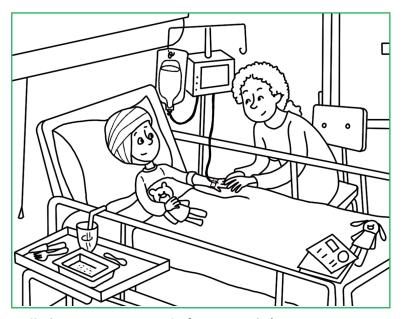


- Dans la matinée, un brancardier accompagne l'enfant au bloc opératoire. Les parents peuvent accompagner l'enfant jusqu'à l'entrée du bloc.
- L'enfant est endormi par l'anesthésiste. Le chirurgien peut alors mettre en place la partie interne de l'implant.
- Lorsque l'opération est terminée, l'enfant est conduit en salle de réveil.
- Il est ensuite ramené dans sa chambre dans l'après-midi.

APRÈS L'OPÉRATION



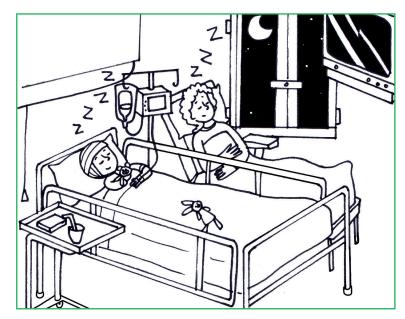




- L'enfant a un pansement sur la tête et une perfusion.
- Il retrouve une alimentation normale dans les heures qui suivent l'opération.
- La perfusion est enlevée dès que possible.
- Une radio de contrôle est réalisée.
- L'enfant peut remettre sa prothèse auditive ou son implant contro-latéral sur l'autre oreille.

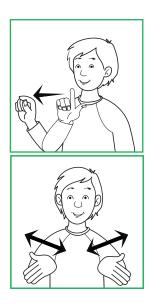
LA NUIT

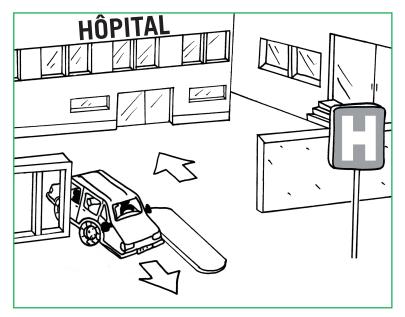




L'enfant et un parent passent une nuit ou deux à l'hôpital.

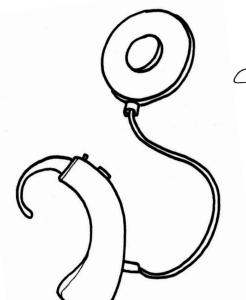
LA SORTIE

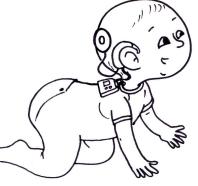




- L'enfant rentre à la maison.
- Il porte un pansement léger.
- Il ne retourne pas tout de suite en collectivité.
- ► Il n'a pas encore la partie externe de l'implant. Il ne peut pas encore entendre du côté opéré.
- ▶ Le premier réglage a lieu 10 à 20 jours après l'opération.

LE PREMIER RÉGLAGE



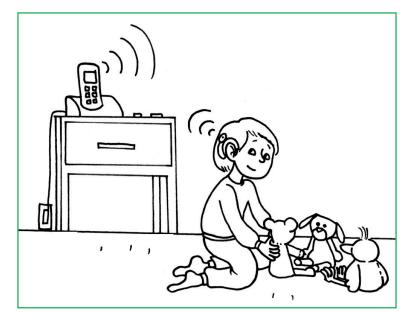




- L'enfant retourne en consultation à l'hôpital pour le premier réglage.
- ► Il rencontre d'abord le médecin pour vérifier la cicatrice.
- Il met ensuite pour la première fois la partie externe de l'implant.
- Les réglages de l'implant sont progressifs.
- Les parents sont informés sur le fonctionnement de l'implant (mise en marche, arrêt, batterie, etc.).
- ▶ Il est impératif de souscrire une assurance pour l'implant.

APRÈS





- L'enfant retourne à l'hôpital pour des réglages réguliers selon un calendrier préétabli, ainsi que pour le suivi médical, orthophonique et psychologique.
- Progressivement, il découvre le monde sonore au quotidien. Il est aidé pour cela par les parents et l'orthophoniste.
- À la maison, il est important de ne pas chercher à tester artificiellement l'audition de l'enfant, mais plutôt de l'accompagner dans la découverte de son environnement sonore.
- L'orthophoniste de l'enfant est toujours le bienvenu pour assister aux réglages ainsi qu'aux bilans organisés à l'hôpital.



> Hôpital NECKER-ENFANTS MALADES

149 rue de Sèvres 75743 PARIS Cedex 15

Service ORL

Téléphone : 01 71 39 67 96

01 71 39 67 95

> Hôpital ROBERT-DEBRÉ

48 Boulevard Serrurier 75020 PARIS

Service ORL

Téléphone 01 40 03 53 16

Cette brochure a été élaborée par les psychologues des services ORL pédiatriques partenaires du réseau IFIC (Institut Francilien d'Implantation Cochléaire), avec l'aimable participation de l'IFIC, et le soutien d'Agir Pour l'Audition.

> IFIC

Hôpital Rothschild-Pavillon La Deauvillaise 5 rue Santerre Paris 75012

Téléphone 01 53 24 24 40 E-mail ific@wanadoo.fr www.implant-ific.org

> AGIR POUR L'AUDITION

13 rue Moreau 75 012 Paris

Téléphone 01 55 78 20 10 E-mail contact@agirpourlaudition.org www.agirpourlaudition.org



Conception éditoriale : Gaëlle D'Hérouville, Caroline Rebichon et Benoît Virole, psychologues. Conception graphique et illustration : Claire Laffargue - opntact@clairelaffargue.fr